SAINT PIERRE DE CHANDIEU

L'Accent

LE POINT... sur l'Actu'

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE

NUMÉRO 14 | OCTOBRE 2018

L'heure du déjeuner au restaurant scolaire 2018

p.4
Réhabilitation de la Salle à Vocation Pluraliste

p.10
Gestion des déchets, l'apport volontaire se développe !

p.15
Un tremplin professionnel pour Camille

N° 14
Octobre
2018

L'Accent sur l'Actu', le magazine d'informations de la commune

Sommaire

ÉDITO p. 1
QUESTIONS AU MAIRE p. 2
RÉHABILITATION DE LA SALLE À VOCATION PLURALISTE p. 4
UNE RENTRÉE SCOLAIRE BON PIED BON OEIL p. 6
LE NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE p. 8
GESTION DES DÉCHETS : L'APPORT VOLONTAIRE SE DÉVELOPPE ! p. 10
ORAGES, Ô DÉSESPOIR ! p. 11
OPÉRATION "NETTOYONS LA NATURE" AU COLLÈGE p. 12
HOMMAGE À JACQUES VINCENT RIGODIN p. 13
RÉSIDENCE LE CADRAN 2 p. 14
UN TREMPLIN PROFESSIONNEL POUR LA JEUNE CAMILLE p. 15
PARTICIPATION CITOYENNE p. 16
LA VIE COMMUNALE ...EN BREF p. 17
LES FAITS MARQUANTS p. 18
C'EST LA VIE p. 19
COURRIER DES LECTEURS p. 19
TRIBUNE DES ÉLUS p. 20

Horaires d'ouverture :
• Lundi •
14h30 à 18h
• Mardi au vendredi •
9h à 12h
et 14h30 à 18h
• Samedi •
9h à 12h

Hôtel de Ville
5-7 Rue Émile Vernay
04 72 48 09 99
mairie@mairie-stpierredechandieu.com
www.mairie-stpierredechandieu.com
Mairie de Saint Pierre de Chandieu Page Officielle

Directeur de Publication : Raphaël Ibanez | Photos : Service Communication
Création, réalisation de la maquette : Service Communication | Impression : Atelier Michaud - Tirage : 2 200 exemplaires.

« Les associations sont des actrices à part entière de l'esprit village »

L'évènement n'est plus aujourd'hui de prime actualité, mais il est encore dans toutes les mémoires : comment ne pas revenir sur la belle victoire des Bleus à la Coupe du Monde de Football le 15 juillet ?

Je ne parle pas du résultat sportif au sujet duquel tout a été dit ou écrit, mais de cette ferveur populaire qui a saisi la France. Bien sûr, on pourra rétorquer que celle-ci n'a eu qu'un temps ; que les problèmes majeurs de notre pays : crise économique, chômage, insécurité, environnement... n'ont pas disparu ; que les rassemblements festifs ont donné lieu à des débordements parfois...

Tout cela est vrai mais pour autant, au milieu des difficultés quotidiennes, il apparaît nécessaire de profiter de ces moments de cohésion nationale au cours desquels transparaît la fierté d'être français.

Faut-il rappeler le passé récent où une même union nationale s'était exprimée, mais celle-ci, dans la douleur et le recueillement suite aux attentats qui ont frappé si cruellement notre pays ? Mais il est un autre point à signaler avec une grande satisfaction : ces sportifs champions du Monde ont fait leur apprentissage dans des clubs français !

Cette excellence de formation et de pratique excède le domaine du football. On la retrouve dans l'ensemble des structures sportives françaises et au sein du tissu associatif de notre pays. Tous les participants à cette grande chaîne des dirigeants, membres de bureau, entraîneurs, formateurs... tous ces bénévoles méritent respect et admiration.

Ils travaillent sans relâche avec désintéressement et sans souci de notoriété, avec pour seule mais magnifique motivation la réussite de leur projet et de ceux qui le mettent en application. D'ailleurs, à Saint Pierre de Chandieu, les associations sont des actrices à part entière de l'esprit village.

La commune en compte près d'une centaine dans tous les domaines : culture, sport, social, caritatif, environnement... Comme nous le savons, la vigueur de son tissu associatif constitue pour une ville, un marqueur fort de son dynamisme.

C'est la raison pour laquelle, avec l'équipe municipale, j'ai toujours souhaité aider les associations locales malgré un budget, faut-il le répéter, aujourd'hui des plus contraints et dont l'élaboration aura demandé un effort d'économies de tous.

Pour rappel, cet accompagnement consiste en attributions de subventions, dans la mise en valeur des activités associatives grâce aux outils de communication municipaux, en prêts de salles et de locaux communaux, dans la mise à disposition d'infrastructures sportives, souvent de personnel communal, etc

Dans cet esprit, le traditionnel *« Forum des associations »* a permis, dans un rapport de convivialité et de proximité, de rencontrer les responsables de nombreuses associations, de vous inscrire aux activités de votre choix et de participer ainsi pleinement à la vie de notre commune.

Votre Maire dévoué,
Raphaël IBANEZ

Questions au Maire

À l'occasion de la rentrée, Raphaël Ibanez revient sur quelques sujets qui ont marqué l'actualité de l'été.

« Préserver l'esprit village ! »

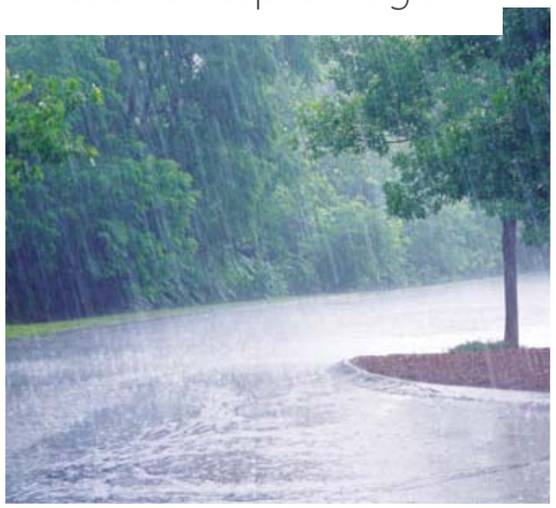

L'été 2018 a également été marqué par une recrudescence de l'incivilité, notamment en raison de rassemblements nocturnes et bruyants. Quelles mesures avez-vous appliquées ?

« Grâce à la vidéosurveillance et au concours de la Gendarmerie Nationale, les auteurs des tapages nocturnes qui ont empoisonné les nuits des riverains ont été identifiés et verbalisés. Certains de ces auteurs étant mineurs, j'ai également convoqué les parents en mairie pour leur expliquer que le bien vivre ensemble et l'esprit village auxquels nous sommes attachés, doivent être l'affaire de tous ! »

Cet été 2018 a été marqué par des épisodes orageux d'une rare intensité. Comment la commune a-t-elle réagi ?

« Il est vrai que Saint Pierre de Chandieu, mais aussi d'autres communes alentour n'avaient jamais connu des orages d'une telle intensité. Globalement, notre village a été plus épargné que les voisins et ceci en raison des importants travaux d'assainissement que nous avons réalisés ces dernières années. La réfection des réseaux, les puits perdus et les bassins de rétention ont pleinement joué leur rôle. Pour autant, quelques secteurs de la commune ont été plus touchés que d'autres et nous avons engagé les études nécessaires pour y remédier. »

Récemment, la justice a donné raison à la commune dans l'affaire de plainte pour diffamation et pour laquelle le Conseil municipal vous avait accordé la protection fonctionnelle. C'est un soulagement ?

« Oui c'est un soulagement car on ne peut pas dire que le front républicain sensé prévaloir au sein d'un conseil municipal ait pleinement fonctionné. Une certaine opposition municipale a refusé de la voter, ce qui démontre qu'elle est plus dans une attitude destructrice que constructrice. Pour autant, le combat judiciaire n'est pas terminé car il y a de graves infractions au code de l'urbanisme qui sont encore en attente de jugement et j'aurai la plus grande fermeté pour que l'intérêt général de la commune soit respecté. »

À la fin de l'été, vous avez été élu président de l'association PARFER. Quelles seront vos priorités ?

« J'ai été très sensible à la confiance que m'ont témoigné les Maires des communes membres de cette association et je les en remercie chaleureusement. Le combat contre les projets de contournement Est de Lyon et la remise en service de l'ancienne gare de Chandieu-Toussieu restent plus que jamais d'actualité, même si nous avons obtenu quelques garanties de la part des services de l'État. Aujourd'hui, nous sommes mobilisés pour qu'une vraie liaison pendulaire (train ou tram) entre Lyon et le Nord Isère puisse voir le jour et permettre de délester le trafic routier. »

Le nouveau restaurant scolaire a ouvert ses portes dès la rentrée. Les utilisateurs doivent être satisfaits de ces installations !

« Lors de son inauguration le samedi 15 septembre, nous avons tous pu constater la grande qualité de cette réalisation qui va considérablement améliorer le confort des utilisateurs de la restauration scolaire. Je pense en tout premier lieu aux enfants qui pourront déjeuner en un seul service, mais également aux personnels de cuisine et d'encadrement qui bénéficient d'équipements performants.
Les enseignants sont aussi très satisfaits de la salle d'activités que nous avons construite. L'agrandissement et la rénovation de l'espace de restauration scolaire s'inscrivent dans un plan de modernisation de l'école primaire qui va se poursuivre avec la réalisation de 4 nouvelles classes. »

Réhabilitation de la Salle à Vocation Pluraliste

Très appréciée par les nombreuses associations qui l'utilisent depuis son ouverture, la Salle à Vocation Pluraliste commençait à souffrir des outrages du temps. Une campagne de remise à neuf s'imposait et va être prochainement conduite.

En effet, des travaux de modernisation vont débuter avec dans un premier temps, **le réaménagement du hall.**

« Nous avons choisi d'améliorer les espaces de circulation et l'accueil du public en travaillant avec des matériaux en bois », indique Raphaël Ibanez.

Les sanitaires vont également **être agrandis** et leur nombre sera augmenté. ■

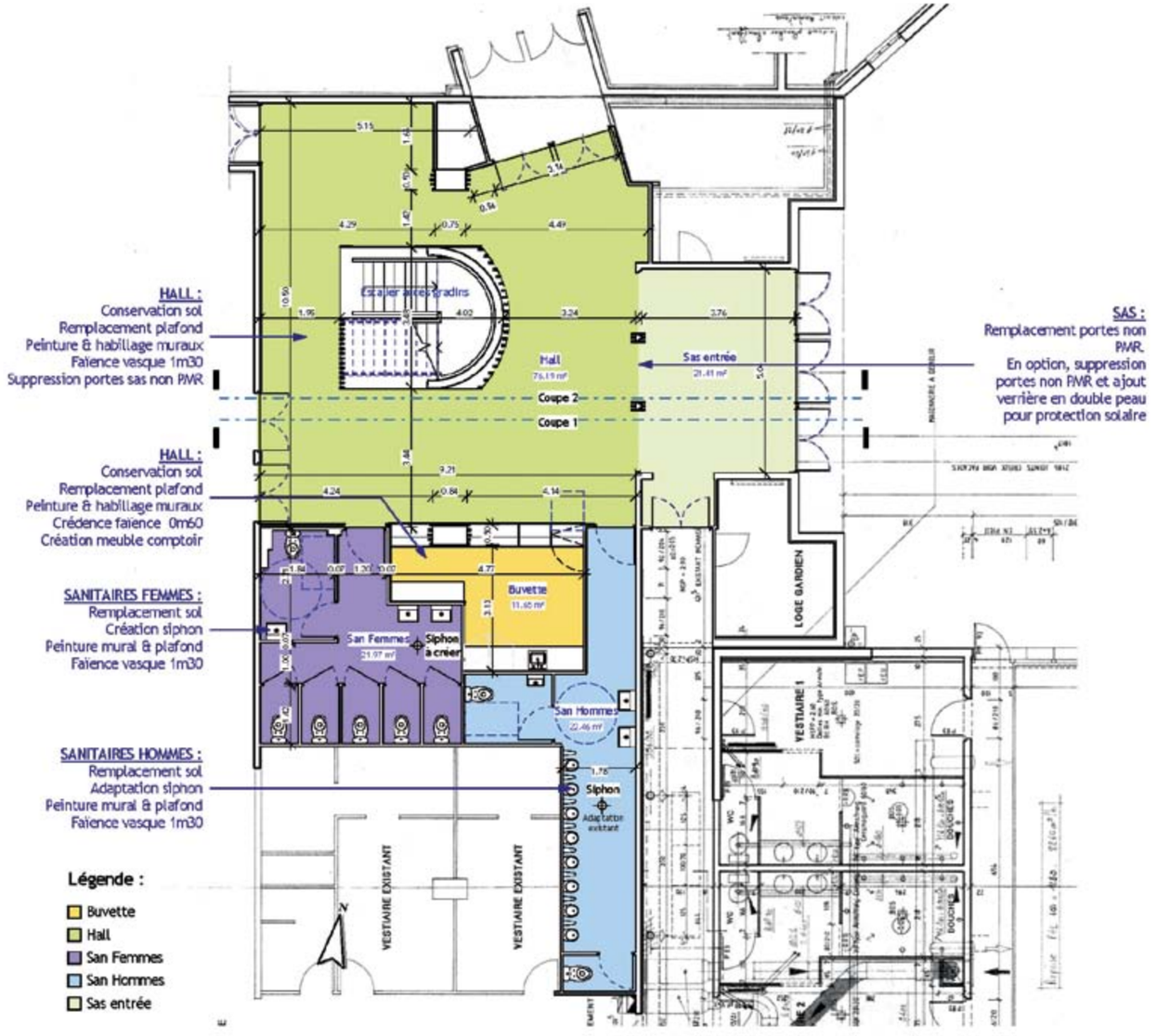

Une rentrée scolaire bon pied bon œil

Danielle Nicolier
1ère Adjointe
Administration Générale, Affaires Scolaires, Petite enfance et Jeunesse

Il y a quelques semaines, les écoliers ont repris le chemin de l'école et découvert les tout nouveaux aménagements réalisés par la commune.

D'une manière générale, l'ambiance était aux sourires, tant chez les enfants que chez les enseignants dont quelques-uns faisaient leur toute première rentrée scolaire à Saint Pierre de Chandieu.

Quelques nouveautés sont également à noter, notamment concernant l'accueil périscolaire. En effet, les lieux de garderie ont changé et sont pour l'élémentaire dans la salle multi-activités et pour la maternelle dans le bâtiment C.

Les bungalows qui accueillaient les TAP ont été enlevés et les enfants ont pu retrouver une grande cour pour s'y adonner à leurs jeux favoris pendant les récréations.

Enfin le jour de la rentrée scolaire, Raphaël Ibanez, Danielle Nicolier et des représentants du conseil municipal sont venus rendre visite aux écoliers et s'informer des bonnes conditions dans lesquelles ils vont reprendre le travail. Pour mieux les encourager à progresser, le Maire et son équipe ont offert aux enfants quelques fournitures scolaires.

De quoi commencer l'année scolaire bon pied, bon œil…

Cette année, quelques nouveaux visages

• À l'école maternelle Louise Michel

Madame la directrice Rachel BONVALLET *(en bas au centre)* sera cette année accompagnée par Mesdames COLL, ANSALDI, GUILLET, MATILLAT, NUNINGER et Monsieur FERRATON.

Les enseignants pourront compter sur les ATSEM :

Nathalie, Pauline *(en attendant le retour de Marie-Thérèse)*, Delphine, Virginie S., Nadine, Marie-Joëlle et Virginie B.

• À l'école élémentaire René Cassin

Madame la directrice Nathalie BOURLET *(foulard rouge et rose)* sera cette année accompagnée par Mesdames PICARD, PUVILLAND, MENU, BUGNET, MEYNIER, LEQUINTREC, PIRON, GIREZ, CHANAL, ARNOULD et Messieurs GARCIA, BRUNAND, ROUBY, PASTOR.

Le nouveau restaurant scolaire

Construite dans les années 60, l'école René CASSIN, fait partie de ces équipements indispensables, qui ont su évoluer au fil du temps et qui ont dû s'adapter à de nouvelles pédagogies ou à de nouvelles organisations scolaires.

C'est dans ce contexte **de modernisation des équipements** que la municipalité a engagés depuis le début du mandat, un important programme de travaux marqué par l'extension du restaurant scolaire.

Inaugurée samedi 15 septembre en présence de nombreuses familles, cette extension a permis de mesurer la somme de travail, les engagements financiers et les paris techniques surmontés par la commune.

Ces travaux ont en effet nécessité des mois de préparation et un phasage dans le temps. Ils ont débuté il y a deux ans, avec l'isolation acoustique du restaurant scolaire qui offre un confort inégalé aux enfants et aux personnels de cantine. Mais rapidement, **l'agrandissement du restaurant scolaire s'est imposé comme une nécessité.** En effet, deux services consécutifs à midi, posaient d'importants problèmes de logistique et d'organisation, sans compter l'encadrement des enfants. *« Un restaurant scolaire, ce n'est pas seulement permettre aux enfants de se nourrir, c'est aussi un lieu de socialisation, d'apprentissage de l'hygiène, de découverte du bien manger, de l'équilibre alimentaire, et des saveurs »*, a tenu à rappeler Raphaël Ibanez pour expliquer l'importance de ces travaux.

Grâce à ce nouvel équipement, les enfants de l'école maternelle bénéficient désormais **d'un espace de restauration indépendant et adapté à leur âge.** Le restaurant scolaire a en outre bénéficié d'une extension des cuisines et d'un renouvellement de tout le parc électroménager.
En parallèle, la commune a doté le groupe scolaire d'une salle d'activités attenante aux espaces de restauration. En service depuis la rentrée de septembre, elle permet aux enfants de **pratiquer leurs activités scolaires ou périscolaires.** Elle les accueille lorsque les rigueurs de la météo *(pluie, vent, gel)* ne leur permettent pas de jouer en extérieur.

Une formidable équipe toujours au service de nos enfants

Ci-dessus :

Anaïs, Anunziatina, Josette, Georgiana, Béatrice, Christine, Nathalie, Yubelin, Simona, Bénédicte, Émilie, Rémy et Marie (Chef du restaurant scolaire).

Ci-dessous :

Nathalie, Marie-Joëlle, Virginie, Christèle, Christine, Brigitte et Myriam.

LE CHIFFRE

2,2 millions d'euros

Ces travaux d'un montant total de 2,2 millions d'euros ont été entièrement financés grâce aux capacités d'investissement de la commune et sans recours à l'emprunt. Ils ont en outre bénéficié du soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 250 000 € et du département pour 100 000 €.

« La commune, a une nouvelle fois choisi le meilleur pour ses enfants, car l'école, plus que jamais, doit rester une priorité », précise Raphaël Ibanez. « En mettant à la disposition de la communauté éducative des locaux modernes et adaptés, nous l'incitons à donner le meilleur d'elle-même envers les enfants dont elle a la charge et au service de l'éducation », a-t-il également souligné.

Gestion des déchets : l'apport volontaire se développe !

Anthony Morin
Directeur
des Services Techniques

Dans le cadre des actions d'embellissement du village et de maîtrise de la gestion des déchets, la commune a lancé un programme d'installation de « Points d'Apports Volontaires » intégrant la collecte des ordures ménagères liée aux déchets recyclables (papier, verre, etc.)

Un premier PAV avait été installé place Lauchringen.
Il sera complété par 2 autres points qui seront implantés à l'occasion du réaménagement du cœur du village : le premier sera positionné du côté du local festif et un second, près de l'office notarial

Le PAV situé sur le parking du multi-accueil sera transformé pour recevoir également les ordures ménagères.
Un autre sera installé à proximité du restaurant scolaire.

À terme un point d'apport volontaire sera installé entre le clos du centre et le jardin de Bagatelle. Enfin, des poubelles de tri seront installées dans le parc de Rajat et un container à verre sera mis en place à la sortie du parc. ■

■ Ces différentes installations amélioreront le cadre de vie

Elles supprimeront les poubelles entreposées sur les trottoirs, disgracieuses et gênant le passage des piétons. Elles permettront à de nombreux utilisateurs de ne plus avoir de bacs à leur domicile.
Autre avantage et non des moindres, ces PAV faciliteront les collectes organisées et gérées par le SMND. « Dans un contexte où les habitants de la commune sont exonérés de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), conserver la gestion la plus efficiente et maîtriser les coûts est un impératif », souligne Raphaël Ibanez.

Orages, ô désespoir !

Avec ses orages d'une rare intensité, l'été 2018 restera indubitablement dans les mémoires ! Si la plupart des dispositifs destinés à contenir les eaux de ruissèlement ont pleinement joué leur rôle, quelques secteurs ont été plus particulièrement touchés.

« Il serait complètement illusoire de penser que nous pourrons toujours maîtriser les aléas climatiques et leurs conséquences parfois dramatiques » souligne Raphaël Ibanez. « Mais il suffit de constater les importants dommages subis par des communes voisines pour comprendre qu'à Saint Pierre de Chandieu, la situation a été beaucoup moins grave qu'ailleurs et cela, grâce aux mesures que nous avons mises en œuvre depuis 10 ans ! »

Dès les premiers épisodes orageux, **la commune a réuni un comité technique et des bureaux d'études** pour identifier les dysfonctionnements et pour y remédier. ■

■ Plusieurs améliorations ont d'ores et déjà été mises en œuvre :

- **Rue Emile Vernay :** Ajouts de 3 grilles avaloirs.
- **Chemin de la chapelle Saint Thomas :** Un avaloir en bas du chemin a été installé pour récupérer gravillons, branches et feuilles qui bouchent les grilles.
- **Chemin du Compagnon :** Pose d'un clapet anti retour pour éviter les inondations sur le chemin.
- **Carrefour de la Madone :** Remplacement des tampons qui restaient ouverts en cas de fortes pluies, avec risques d'accidents.

■ D'autres améliorations sont actuellement en cours de réalisation :

- **Chemin des vignes :** Rabotage des tuyaux de récupération des eaux de pluie colmatés par la calcite des sources. Cette opération aura pour but d'améliorer le captage et le transport des eaux de pluie vers le bassin des Olagniers, sans inonder les rues de Frindeau et du Picoudon.
- **Rue du 8 Mai :** Ajout de 2 puits perdus pour délester le réseau d'eaux pluviales sur la rue Émile Vernay.

■ Enfin, une 3ème tranche de travaux est actuellement à l'étude :

- **Création de zones d'infiltration** dans le cœur du village et le chemin de l'Aigue, toujours pour délester la Rue Émile Vernay.
- **Analyse du bassin versant** de l'étang pour protéger les secteurs de Frindeau et du Picoudon.

En plus de ces opérations, la société Véolia, la CCEL et la commune ont lancé une campagne d'entretien des fossés et de curage des canalisations.

Opération "Nettoyons la nature" au collège

Opération menée avec l'efficace collaboration des élèves du club EDD (Éducation au Développement Durable) du collège.

Nous sommes les élèves de 6ème du collège Charles de Gaulle de Saint Pierre de Chandieu. Nous avons participé à l'opération « Nettoyons la nature » le vendredi 28 septembre 2018.

Nous sommes allés ramasser des déchets dans certains quartiers de Saint Pierre de Chandieu (à proximité du collège), que nous avons triés dans 3 sacs poubelles différents.

Nous sommes partis à pied, en tenue de nettoyage : chasuble et gants. Nous avons ramassé :

- des bouteilles en verre et en plastique, des canettes métalliques,
- plusieurs dizaines de mégots de cigarettes et des paquets de cigarettes,
- des piles électriques,
- des petits déchets *(bouts de tissu, emballages de bonbons et de gâteaux, stylos, chewing-gum ...)*,
- des sacs plastiques, des cartons,
- des encombrants (*tuyau en fer, boîte aux lettres, enjoliveur, ...)*

C'était une action positive et intéressante qui nous a aidés à comprendre qu'il ne faut pas jeter les déchets n'importe où.

Voici quelques propositions pour améliorer la propreté des rues et des champs :

- arrêter de jeter des mégots par terre,
- utiliser les poubelles de rue,
- changer nos habitudes,
- utiliser les poubelles de tri.

Trier, ce n'est pas sorcier ! Unis pour le tri !

Notre planète est trop belle ! Pourquoi la transformer en poubelle !

Voici les résultats du ramassage : **69 kg de déchets ramassés** *(29,5 kg d'ordures ménagères, 32 kg de déchets recyclables dont 16,5 kg de verre et 7,5 kg de déchets encombrants).*

Hommage à Jacques Vincent Rigodin

Cécile Carretti
Adjointe Communication et Patrimoine

Le 22 octobre 1867, Jacques Vincent Rigodin décédait, au terme d'une vie bien remplie. Depuis, il repose dans notre cimetière communal, sans que le visiteur ne soupçonne la vie extraordinaire de cet homme.

Jacques Vincent Rigodin fut de ces hommes qui menèrent à la fois une existence d'aventure et qui, le moment venu, vécurent avec sagesse et sens des responsabilités.

Pendant des décennies, sa sépulture est restée une tombe anonyme, sur laquelle le temps et l'érosion effaçaient peu à peu le nom et la mémoire de Jacques Vincent Rigodin. Il aura fallu **la perspicacité du Docteur Jacques Saunier et de Maître Jean-Luc Durand** pour que ce nom ressurgisse au détour du livre *« Saint Pierre de Chandieu et son passé »*, sous forme anecdotique.

Jacques Vincent Rigodin nait début septembre 1788 dans la Drôme. En 1807, alors âgé de 19 ans, il s'engage en qualité de volontaire dans l'armée et devient **fusilier de la garde impériale napoléonienne,** ce qui était l'équivalent de nos forces spéciales. Dans ce corps le plus prestigieux de la Grande Armée de Napoléon 1er, il servira en Prusse, Pologne, Espagne et Autriche.

Il sera trois fois blessé par balles, ce qui témoigne de l'âpreté des combats et de la bonne dose de courage qu'il fallait pour s'engager dans la bataille. Mais ses faits d'armes lui vaudront de terminer sa carrière en 1815 avec le grade de lieutenant en second. Il sera fait **chevalier de la légion d'honneur en 1813**, le tout nouvel ordre créé par l'empereur Napoléon 1er et qui reste aujourd'hui encore, la plus haute distinction de la Nation.

Napoléon III, autoproclamé Empereur à la suite du coup d'état de 1851, respecte l'une des dernières volontés de son oncle, en instaurant l'Ordre de Sainte-Hélène. Cette médaille que reçoit Jacques Vincent Rigodin, récompense les 8 campagnes effectuées sous les ordres de Napoléon 1er.

Quelques années plus tard, il goûtera une vieillesse paisible à Saint Pierre de Chandieu, où il sera même élu conseiller municipal en 1865.

La semaine d'hommages et de commémorations qui s'est déroulée du 12 au 19 octobre nous a permis de mieux connaître cette période de notre histoire, à travers des conférences, des expositions et bien sûr, l'hommage que nous lui avons rendu.

Des études généalogiques ont permis de faire apparaître que 7 soldats de notre commune avaient reçu la médaille de l'Ordre de Sainte Hélène. Les descendants présents le 13 octobre ont été mis à l'honneur par Raphaël Ibanez qui leur a remis la médaille de la ville.

La salle multi activités du gymnase Alain Gilles porte désormais son nom.

Nous tenons à remercier :

- *Les membres de l'association du souvenir napoléonien et la Société des Membres de la Légion d'Honneur pour avoir mis leurs sources historiques à notre disposition.*
- *Madame Laurence Yaghlian et Maitre Jean-Luc Durand pour la rédaction du fascicule.*
- *Le Crédit Agricole Centre-Est pour leur soutien financier*
- *Francis Clergeot et Gérard Quemin, membres de l'association «Activ' Retraite» pour leurs recherches généalogiques.*

Résidence Le Cadran 2

Annick Badin
5ème Adjointe
Personnes Âgées, Social, Emploi, Logement

*Depuis quelques semaines, les bâtiments du CADRAN **2** sont sortis de terre. Ce projet fait suite au CADRAN **1**, résidence comportant 24 logements dont l'attribution date de 2007.*

Les travaux du Cadran 2 qui ont bien avancés, ont permis la visite le 12 septembre, du logement témoin ; visite effectuée par le Maire, Raphaël Ibanez et plusieurs membres de son équipe.

Les noms des rues ont été choisis, en fonction de la fresque du Cadran 1 rendant hommage à de grands navigateurs.

Ces 26 appartements très attendus puisque 200 demandes figurent sur la liste d'attente, seront livrables dès le 1er semestre 2019 et seront réservés aux habitants de Saint Pierre de Chandieu ou à leurs proches pour favoriser un rapprochement familial.

Une première commission aura lieu courant novembre pour traiter les 200 demandes en attente.

N'oubliez pas de réactualiser votre dossier : dernier avis d'imposition, dossier de renouvellement du numéro unique avec votre numéro, pièce d'identité ainsi que tous les renseignements susceptibles de vous aider dans votre démarche *(copies à déposer à l'accueil de la Mairie)*. Les dossiers incomplets ne pourront pas être étudiés.

Les noms des futures rues

La construction du Cadran 2 avance rapidement, aussi lors du Conseil municipal du 2 mai, **les élus ont donné des noms à ces nouvelles rues.**
Leur choix s'est inspiré de la fresque peinte à l'entrée du lotissement *« Mythes et Légendes du soleil autour du Monde »* et a permis de mettre à l'honneur des grands navigateurs : Jacques Cartier, Marco Polo, Vasco de Gama et Fernand de Magellan.

Un tremplin professionnel pour la jeune Camille

Vendredi 31 août, Raphaël Ibanez a signé un contrat de partenariat qui permet d'accueillir la jeune Camille Besson dans les locaux de la crèche municipale.

Camille est une jeune femme de 21 ans qui se destine aux métiers de la petite enfance. En raison de son handicap, elle doit bénéficier d'un accompagnement particulier afin de conserver toutes ses chances dans son parcours professionnel.

Grâce à l'engagement des structures adaptées, du Conseil départemental et de la mairie, **la jeune Saint Pierrarde pourra suivre sa formation professionnelle dans les meilleures conditions.**

« Grâce à ce partenariat, Camille pourra préparer le CAP petite enfance et travailler dans des établissements publics. Je sais qu'elle va mettre tout son sérieux et son dynamisme au service de cette formation professionnelle. Je sais aussi qu'elle pourra compter sur le soutien de ses proches et des professionnels qui vont l'aider à accomplir ce parcours », a notamment déclaré Raphaël Ibanez lors de la signature de ce contrat. Il a également insisté sur le nécessaire effort de solidarité dont les collectivités locales ont la responsabilité et qu'elles doivent conduire avec détermination.

Photo : Céline Lachanat

Michel Bertrand
Conseiller municipal
délégué à la sécurité

Participation Citoyenne

Redoublons de vigilance citoyenne à l'approche de l'hiver et pour lutter contre les cambriolages ! Les statistiques le prouvent : quand les nuits tombent plus tôt, nos habitations deviennent encore plus menacées par des intrusions malveillantes et par des risques de cambriolages. C'est pourquoi la **« Participation Citoyenne »** mise en place par la mairie vous recommande de bien veiller à verrouiller les accès à votre habitation et de surveiller les circulations inhabituelles autour de votre habitation. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la Mairie ! ■

Vous êtes disponibles. Participer à des actions citoyennes vous intéresse et vous êtes attentifs à votre voisinage ?
Alors, devenez membre de la "Participation citoyenne".
Faites-vous connaître en mairie et inscrivez-vous en tant que référent dans votre quartier.

Contre les **cambriolages**, ayez les **bons réflexes** !

Gendarmerie Nationale
Rue Georges Polossat - 69720 SAINT LAURENT DE MURE
Té. 04 78 40 80 02

Conseils pour le signalement de comportements suspects

Véhicule roulant lentement, allées et venues

Je recueille le maximum d'éléments sur le véhicule :
- sa marque
- son type
- son immatriculation
- sa couleur
- la présence d'un détail *(autocollant, enfoncement....)*

Individus qui regardent dans les maisons / boîtes aux lettres, par-dessus les murs

Je recueille le maximum d'éléments sur la personne :
- l'allure générale de l'individu (grand, mince, gros, petit, fille, garçon...)
- le type d'individu (caucasien, méditerranéen, ...)
- les cheveux (court / long, ...)
- la tenue vestimentaire
- la tenue / le port d'objets particuliers

La vie communale ...en bref

Installation de la vidéo-surveillance intelligente route de Givors

Au-delà de la vidéo-surveillance, c'est l'importance de l'analyse de l'image que nous avons voulu retenir à travers le dispositif LAPI *(Lecture Automatisée des Plaques d'Immatriculation).* Il permettra d'identifier les véhicules par leurs tailles, couleurs, lecture des plaques d'immatriculation, tout cela en lien avec les services de Gendarmerie. Tout le flux routier sera ainsi analysé.

Pensez à rentrer vos conteneurs poubelles

Après le passage des agents du SMND, certains conteneurs à ordures ménagères ou de tri sélectif ont tendance à stagner un peu trop longtemps sur la voie publique. Or ces poubelles risquent de gêner le passage tout en enlaidissant nos rues.

Pour rappel, l'article 8 de l'arrêté municipal N° 04.076 du 12 juillet 2004 stipule *« les récipients de collectes devront être présentés uniquement la veille des jours de collecte à partir de 20h sauf secteurs particulièrement concernés par les ramassages spécifiques. La collecte a lieu à partir de 4h le matin. Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, ils doivent être rentrés après le passage de la benne de collecte et au plus tard dans la même journée. »*

A VÉLO, ON EST ÉCOLO, MAIS ON N'EST PAS SOLO

Le vélo est un moyen de transport économique, écologique, rapide, et bon pour la santé mais à quelques conditions.

En 2016, 162 cyclistes ont été tués dans un accident de la route en France, (+ 8,7 %). Dans le Rhône, en 2017, 2 personnes ont perdu la vie à vélo. Le risque pour un cycliste d'être tué est encore 3 fois plus élevé que pour un automobiliste. Les agglomérations concentrent 84 % des accidents cyclistes.

Parmi les principaux facteurs d'accidents, on relève principalement le manque d'attention et le non-respect du Code de la route.

Avis d'enquête publique PLU du 15/10 au 16/11

Les dossiers des projets d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, de révision du zonage d'assainissement des eaux usées et d'élaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales, les pièces qui les accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles ouvert à cet effet, seront déposés à la Mairie et seront consultables, pendant toute la durée de l'enquête publique *(du 15 octobre au 16 novembre)*, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la Mairie :

- du mardi au samedi de 9h à 12h
- du lundi au vendredi de 14h30 à 18h.

Le dossier d'enquête et les observations du public seront également consultables sur le site internet suivant : https://www.registredemat.fr/epplu-stpierredechandieu

Les **faits** marquants

Juillet 2018
Septembre 2018

Juillet :
Cérémonie de départ des CM2 en 6ème

Juillet :
Fête Nationale

Juillet :
Finale de la Coupe du Monde 2018

Septembre :
Forum des Associations

Septembre :
Inauguration du restaurant scolaire

Septembre :
Journées du patrimoine : concerts à la Chapelle Saint Thomas

Septembre :
Cérémonie des nouveaux habitants

Septembre :
Rentrée scolaire

Septembre :
Repas des Ainés

26 juin 2018 au 1er octobre 2018

NAISSANCES

JULIEN	Timothé	*4 juillet*
GORRIS	Léandre, Armand, Georges	*21 juillet*
LABOURE	Léo	*31 juillet*
D'HALLUIN	Louise, Suzanne	*20 août*
VENTURA	Calie, Louise	*24 août*
GENTHON	Louis	*24 août*

MARIAGES

Olivier, Gilles MARTIN et Claire, Marguerite BRUCHET *le 7 juillet*

Lucas, Étienne GRANGEAT et Margaud, Janine, Christiane CHAPAND *le 25 août*

Thierry, Jean-Pierre PERROT et Fabienne, Hélène, Christiane CLEMENS *le 1er septembre*

Julien BERTON et Marie LEMARINIER *le 8 septembre*

Laurent, Marcel, Eugène ROGER et Valérie STOYANOV *le 15 septembre*

PACS

Jacques, Robert, Antoine NICOU et Christine OLLIER *le 13 juillet*

DÉCÈS

Paulette, Raymonde, Yvonne LAURENCIN épouse LOUVAT *décédée le 30 juin*

Maurice, Bernard GARDE, *décédé le 11 juillet*

Fernande GELAS Veuve HUGONIN, *décédée le 24 juillet*

Marie SÉGUER Veuve REVEYRAND, *décédée le 24 juillet*

Alain Robert MILLERET, *décédé le 11 août*

Alice, Georgette WILLEMS épouse GOUDIN, *décédée le 13 août*

Laurent, Richard, Christian, Georges FOURNIER, *décédé le 15 août*

Margherita ZERBATO Veuve FRIZZO, *décédée le 23 août*

Denis Louis VERSARI, *décédé le 31 août*

Courrier des lecteurs

Vos questions nous intéressent et nous nous ferons un plaisir d'y répondre dans nos colonnes. Adressez vos courriers par mail à l'adresse suivante :

courrier@mairie-stpierredechandieu.com

ou en les déposant dans la boîte aux lettres de la mairie.

La route a été refaite, elle est couverte de gravillons chemin du Renonceau. Est-il envisagé un autre traitement ? En effet, la situation est dangereuse, ce matin un conducteur, qui pourtant n'allait pas vite a dérapé et a manqué de causer un accident. Nous nous sommes évités, mais il me semble que les risques d'accident sont très importants. Je n'oublie pas qu'il y a aussi de nombreux cars scolaires. ***Claire M.***

Depuis son entrée dans la CCEL en 2013, la commune de Saint Pierre de Chandieu a transféré la compétence « voirie » à la communauté de communes. Chaque année, la CCEL met en œuvre un programme d'entretien des chaussées par un procédé qui consiste à coller des gravillons sur une émulsion de bitume. Pendant une brève période, ces gravillons restent en surface, le temps d'adhérer et de colmater les problèmes d'étanchéité des voiries. Au bout de 2 à 3 semaines, un balayage est réalisé pour récupérer le gravillon en surplus.

Ce procédé permet de réparer les chaussées abîmées sans interrompre la circulation. Mais il impose aux conducteurs de renforcer leur vigilance et d'être prudents. C'est pourquoi une signalisation d'avertissement est mise en place.

Tribune des **Élus**

Les textes de la «Tribune des Élus» sont reproduits in extenso et engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

La gestion des affaires municipales est un exercice où certains se complaisent dans la facilité. A saint Pierre de Chandieu, notre équipe municipale a fait le choix du courage et de la responsabilité.
Du courage, il en a fallu pour faire face à l'augmentation des charges qui pèsent sur les communes. Souvenez-vous : en 2014, le Gouvernement nous avait imposé la réforme des rythmes scolaires et la création des TAP. Nous y avons fait face sans augmenter les impôts locaux. Depuis plus de 10 ans, les dotations de l'État diminuent constamment. À Saint Pierre de Chandieu, nous avons préféré faire des économies plutôt que d'alourdir vos feuilles d'impôts. Les mécanismes de solidarité intercommunale coûtent chaque année de l'argent à la commune mais nous y faisons face sans augmenter les taxes locales.
Demain, la taxe d'habitation disparaîtra progressivement de vos feuilles d'impôts locaux, comme l'a voulu le Gouvernement. À Saint Pierre de Chandieu, nous n'augmenterons pas les autres taxes pour compenser cette perte de recettes publiques.
Être courageux et responsable n'est pas un exercice facile et nous le mesurons chaque jour quand il faut construire ou rénover des équipements, entretenir la commune, vous apporter des services de qualité, garantir votre sécurité et votre cadre de vie. Notre commune s'est dotée d'un nouveau gymnase, d'un local festif, d'un restaurant scolaire agrandi, de voiries et de réseaux d'assainissement refaits à neuf, sans que cela vous coûte un centime supplémentaire.
Quand d'autres se contentent d'aligner de vaines ou de coûteuses promesses, nous faisons le choix d'une gestion rigoureuse et au plus près de vos attentes. Nous n'engageons pas de dépenses à la légère ou par pur clientélisme et par-dessus tout, nous refusons de contraindre les ménages saint-pierrards à payer encore plus d'impôts.
C'est un choix difficile à mettre en œuvre, mais nous y faisons face avec courage et responsabilité !

Les élus de la liste majoritaire « Union pour Saint Pierre »

Nous espérons que vous avez toutes et tous passé une bonne rentrée ! Nous souhaitons à tous les élèves de Saint Pierre une très bonne année scolaire, et pour celles et ceux qui seront concernés, une orientation réfléchie, qui leur permettra dans l'avenir de donner vie à leurs rêves.
L'accueil de nos enfants a été aussi grandement amélioré : ouverture d'un magnifique réfectoire avec une salle multi-activités, jeux aux abords du stade, propositions de stages pour les vacances à venir, tennis, escrime, MJC, pour leur offrir un cadre de vie sans cesse plus bienveillant.
Ce fut le mois dernier la reprise aussi des associations de notre commune, elles offrent un univers toujours aussi riche et le succès fut au rendez-vous lors du forum qui leur est dédié. Nous avons une pensée toute spéciale pour les bénévoles qui les font vivre, diffusent et promeuvent leur passion, au service du sport, des travaux manuels, ou de toute activité qui éveille l'esprit et porte des valeurs de partage et d'humanité.
Le cœur de notre village s'est vu renforcé par l'arrivée de nouveaux commerçants auxquels nous souhaitons la bienvenue et une longue réussite ! Chacun aura à cœur, comme la maison Cerbelaud, de faire partager son art et son intérêt pour les produits du terroir, et d'apporter, par un sourire ou une attention, la chaleur dont nous aurons besoin à l'approche de l'hiver.

Marie Laure CHENAUX et Cédric TROLLIET www.cedrictrolliet.fr

L'été chaud et sec a été difficile pour tous, surtout pour nos agriculteurs. Cette canicule a eu un impact économique malheureux pour beaucoup d'entre eux. Pour les soutenir, nous proposons la mise en place "d'aides de minimis" (subventions, etc...).
Vous êtes nombreux à avoir constaté l'abondance de moustiques tigres. Face à ce fléau de santé publique (cas de dengue et chikungunya déclarés en France), nous proposons un plan de lutte ciblé, à la manière d'autres communes.
La rentrée vous a permis de découvrir l'extension du restaurant scolaire. Vous nous avez interrogés sur son coût. Comme la majorité a accordé au maire le droit de décider seul des travaux jusqu'à 4 millions d'euros, il nous est impossible de répondre. De nombreux dossiers ne font pas l'objet d'informations au conseil municipal ni de commissions auxquelles on pourrait participer. Toujours le même manque de transparence...
Vous l'avez lu dans la presse les conseils sont très brefs, 12 minutes le dernier. La majorité ne laisse pas la place au débat. Que penser de cette conduite des affaires municipales?
Être 1er magistrat suppose de connaître le fonctionnement des institutions surtout après 10 ans de mandat. Lors du dernier conseil, le maire a soutenu fermement la validité d'un texte de loi...abrogé depuis 1996.
En revanche, nos affirmations et nos écrits sont toujours vérifiés et documentés. (Détails sur notre blog).
A "Rassemblement pour Saint Pierre", vous le savez, beaucoup d'entre nous sont impliqués dans nos associations. Pour faire taire les rumeurs fantaisistes, nous n'avons jamais fait de recours contre les subventions aux associations communales comme nous l'avons entendu à l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes. Les retards de versements sont dus aux seuls élus de la majorité.
Vos remerciements nous ont touchés pour notre action de l'an dernier au moment des budgets qui a permis de baisser votre avis d'imposition en réduisant la partie Syndicat de Communes.
+ d'infos : www.veroniquemurillo.fr

Véronique MURILLO, Christine PONCET, Nelly DURAND

SAINT PIERRE DE CHANDIEU

LA MUNICIPALITÉ VOUS INVITE

VENEZ DÉCOUVRIR LE

BEAUJOLAIS NOUVEAU

JEUDI 15 NOVEMBRE 2018

19H | LOCAL FESTIF

DÉGUSTATION GRATUITE

Conception & Réalisation Service communication de la Mairie de Saint Pierre de Chandieu

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

www.mairie-stpierredechandieu.com | Mairie de Saint Pierre de Chandieu - Page Officielle

Mairie de Saint Pierre de Chandieu
5-7, rue Emile Vernay - B.P N°4
69780 Saint Pierre de Chandieu
Téléphone : 04 72 48 09 99
mairie@mairie-stpierredechandieu.com
www.mairie-stpierredechandieu.com
Mairie de Saint Pierre de Chandieu - Page Officielle